



COMPTE RENDU

COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU AIR

1^{er} décembre 2015

Le 1^{er} décembre 2015 se déroulait le comité technique de réseau Air reprogrammé à la suite de la décision unanime des organisations syndicales de ne pas répondre à la convocation du 5 novembre. L'ordre du jour ne nous semblait en effet pas satisfaisant eu égard aux enjeux et préoccupations des personnels civils de l'Armée de l'Air. Le général Tafani a expliqué que cet ordre du jour n'était pas fermé et que pour sa part les « questions diverses » étaient composées des questions d'actualité et de l'ensemble des interrogations que les organisations syndicales avaient portées au cours des échanges bilatéraux. Il s'est excusé de ce terme finalement peu approprié. Dont acte...

En réponse aux déclarations liminaires, le général Tafani explique que le « zéro déflation » annoncé par le Président, chef des armées, demandait à être précisé dans sa mise en œuvre. Car selon lui, augmenter des effectifs dans le renseignement, la cyber-défense, voire le MCO aéro pouvait en effet conduire à la poursuite des déflations sur les autres domaines. Le « zéro déflation » deviendrait finalement un bilan à zéro.

Commentaire FO: les dernières annonces de « moindre déflation » n'avaient pas remis en cause les baisses d'effectifs: l'objectif SIAé restait à 4582 au 31 décembre 2015. Nous pouvons craindre dès lors que les civils de la Défense seront toujours la variable d'ajustement. Nous ne manquerons pas de demander la déclinaison de ces annonces au CTR Air du 27 janvier 2016.

Le G^{al} Tafani fait également un long plaidoyer sur les créations de postes d'ouvrier d'Etat précisant qu'aucun autre statut ne permet à ce jour de recruter des personnels qualifiés dans les professions qui intéressent l'Armée de l'Air. Il en veut pour preuve les 60 postes ouverts au recrutement ATMD qui n'ont pas trouvé

preneurs faute de candidats. Il affirme que l'AA ne manque pas de le rappeler tant la situation est alarmiste sur de nombreuses bases et les projections RH montrent très clairement une incapacité à réaliser la mission à court terme si aucune décision n'est prise rapidement.

Commentaire FO: l'analyse est désormais partagée et FO, au travers de ses nombreuses interventions, a largement participé à sa démonstration. N'en déplaise à la Cour des Comptes, il est maintenant urgent de sortir de cette position dogmatique qui consiste à remettre en cause le statut d'Ouvrier de l'Etat.

Le CTR Air démarre par l'étude des textes d'organisation de l'Armée de l'Air sur lesquels l'ensemble des organisations syndicales a pris le parti de s'abstenir.

Commentaire FO: notre organisation syndicale se refuse à toute cogestion. L'organisation des services, des écoles, etc... relève pour FO de la responsabilité des employeurs. Pour nous le dialogue social passe par d'autres sujets !

➤ COMITE DE SURVEILLANCE DU SIAE :

A l'issue du Comité de Surveillance, le SIAé s'est vu attribuer la maintenance du C130. Le Général Girier, patron de la Simmad, justifie cette attribution car OGMA souffre d'un défaut de maîtrise technique sur cette maintenance. De plus le chantier de modification entraîne des critères de confidentialité qui nécessitent un rapatriement sur le sol français. L'objectif est d'améliorer le taux de disponibilité de cette flotte. Pour le G^{al} Girier il était aussi nécessaire de donner de la visibilité sur le long terme au SIAé afin de donner de l'assise au plan de recrutement porté au niveau du Premier ministre. Le contrat au profit du SIAé porte donc sur 15 ans. Un contrat de 15 ans sur l'A400M est également envisagé pour le SIAé.

Commentaires FO : le retour du C130 est une très bonne nouvelle pour le SIAé et le site de Clermont-Ferrand notamment. Le site de Toul devrait aussi voir sa situation s'éclaircir ; c'est en tous cas le lien que faisait le SDT de l'AIA CF dans l'éventualité de l'attribution de cette chaîne. Nous ne manquerons pas de le rappeler si d'aventure la situation toulaise ne s'améliorait pas. Un contrat sur 15 ans donne une bonne visibilité alors que beaucoup se plaisaient à dire qu'une visibilité à aussi longue échéance était hors d'âge désormais. Comme quoi rien n'est finalement impossible même dans le cadre des attributions de MCO pour peu qu'on le veuille !!

Le plan de recrutement SIAé porte pour 2016 sur 160 recrutements Ouvriers d'Etat. L'IGA Dufour ne communique pas encore sur la répartition de ces effectifs car il objecte une nécessaire étude sur les départs programmés. Il précise toutefois que son idée est de faire un effort sur l'AIA Bx, un autre de moindre envergure sur CF et de compenser les départs sur les autres sites du SIAé.

Il précise toutefois que son format SIAé 2019 repose sur 5 AIA et le maintien des sites actuels. L'effectif cible passe désormais à 4725 ETP fin 2019. Sont programmés en 2015, 120 départs naturels OE sur l'ensemble du SIAé. Pour 2016,

le SIAé devrait effectuer 233 recrutements toutes filières confondues.

Le DCSIAé précise qu'il souhaite que le processus de recrutements soit accéléré car il n'est pas sérieux de réaliser des recrutements en septembre pour faire la production de l'année en cours. Il interpelle également les organisations syndicales sur la reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise ailleurs, car son vœu serait de capter des personnels sur le marché du travail mais opérationnels immédiatement. Selon lui, les organisations syndicales ont du chemin à faire pour intégrer qu'un candidat expérimenté ne devrait pas redémarrer au bas de l'échelle des Ouvriers d'Etat. Il souhaite une discussion sur le sujet ! **Force Ouvrière évoque également les manques dans la formation initiale des bacs pro aéronautiques où les problématiques de réparation ne sont pas suffisamment approfondies.**

Commentaire FO : les recrutements, comme nous le disions en Déclaration Liminaire (cf. ci-jointe) seront un enjeu à relever. Nous avons rappelé à l'IGA Dufour qu'un agent avec quelques années d'expérience ne serait pas nécessairement titulaire d'un Bac Pro mais que pour autant il n'en serait pas moins capable qu'un jeune fraîchement sorti d'école. Ce qui dès lors, devant les critères retenus aujourd'hui, fait que si nous avons du chemin à faire nous ne sommes pas les seuls !! Nombre d'Ouvriers d'Etat ne sont titulaires que d'un BEP et pourtant ils n'ont jamais démerité. Beaucoup sont aussi issus de filières autres que l'aéronautique et là non plus leur compétence n'est pas à démontrer. Les métiers de l'aéronautique sont d'abord des métiers de la maintenance mécanique ou électrique et c'est vrai à tous les niveaux : combien de nos ingénieurs sont des ingénieurs généralistes ?

Rappelons aussi que les échelons d'affûtage étaient un moyen de valoriser l'expérience des candidats à l'embauche. Peut-être insuffisamment mais ce ne sont pas les organisations syndicales qui les ont supprimés et nous n'avons

pas entendu les employeurs s'opposer à la disparition de ce dispositif.

FO a aussi défendu l'idée qu'avec un plan de recrutement pluriannuel, il pourrait être intéressant de jeter des passerelles entre le SIAé et les écoles de formation de l'Armée de l'Air. Mais nous avons bien senti que l'IGA Dufour est plutôt dans une stratégie de « tout sauf l'Armée de l'Air »... mais peut-être faut-il plutôt y lire « rien, qui nous détournerait de l'EPIC ». En outre ce problème de la formation initiale des Ouvriers de l'Etat n'est pas l'apanage du SIAé, mais concerne également d'autres établissements de l'Armée de l'Air comme l'ARAA 623 de Mérignac-Beauséjour, par exemple.

Le Général Tafani propose toutefois que le GT formation se saisisse de ce sujet car il considère qu'il s'agit d'un réel enjeu.

L'IGA Dufour explique que : « Le site d'Ambérieu reste à Ambérieu », et ses effectifs devraient rester stables. Il souhaite que cet AIA prenne une partie du soutien des radars sol 2215 et 22XX selon des modalités qui restent à définir.

➤ **SIMMAD :**

Le G^{al} Girier a rappelé que l'Armée de l'Air est aujourd'hui devant une demande de MCO très supérieure aux projections liée à une suractivité, surintensité d'engagement OPEX et les dommages de combat

L'IGA Dufour précise que l'activité aérienne est largement au-dessus de toutes les prévisions ce qui entraîne des difficultés au niveau des moteurs notamment et met l'atelier moteur de Landivisiau en difficulté. Notamment du fait de manque de personnel lié à l'embarquement des marins.

C'est aussi pour répondre à cette suractivité que le SIAé va ouvrir des « guichets modules » sur base.

Le G^{al} Girier précise que deux flottes sont critiques pour lui. La disponibilité des ATL2 et des Gazelle. Le SIAé n'étant pas en capacité de

répondre à la demande, deux marchés externalisés ont été passés mais ceux-ci concerneraient le Niveau de Soutien Opérationnel.

Pour l'ATL2, il y aurait un pic d'activité sur les N18 et N24. Pour les Gazelle, l'Armée de Terre ne voudrait plus faire les Visites Intermédiaires qui relèvent du NSO.

En réponse aux mises en cause de la position de la SIMMAD vis-à-vis du SIAé, il cite ce qui pour lui fait partie des réussites du service : le T56 pour lequel la montée en cadence est une bonne réponse du SIAé et la réussite de l'AIA Cuers dans la production de coque Radar M2000.

Il soutient que le SIAé est un très bon outil, dont l'Armée de l'Air à besoin, mais qu'il a ses limites en termes de capacité de production et que l'Armée de l'Air a des problèmes à régler. D'autant que l'arrivée de commandes export Rafale font apparaître un nouveau défi à relever. Dans le cadre de ces exports, le protocole SNECMA de 2010 qui prévoit la participation de l'AIA Bx au MCO-M88 sera un défi de plus pour le service.

Force Ouvrière interroge l'AA sur la pérennité de l'activité dommage de combat à Châteaudun. Le G^{al} Tafani explique qu'il s'agit d'un site d'excellence de l'AA et que son avenir n'est pas remis en cause. De plus il nous confirme qu'il a vocation à poursuivre dans la formation des autres armées.

Force Ouvrière interroge le général Girier sur l'organisation de la SIMMAD et la nécessaire stabilité de la structure que des civils pourraient plus aisément assurer que des personnels militaires.

Le G^{al} Girier précise que des postes pourraient être ouverts à des civils mais qu'il est d'abord nécessaire de connaître le niveau de recrutement dont va bénéficier l'AA. Certaines professions sont critiques. De plus il explique que certaines structures disposant de postes au sein de la SIMMAD ne les honorent pas. La DGA par exemple, n'honore que 78 % des postes qui lui

sont réservés. Le G^{al} Girier demande à ce que ces postes soient honorés et au bon niveau de qualification.

➤ **POINT SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS CONCERNANT LES OGSA :**

M^{me} Saintoyant explique que l'AA et le Siaé ont participé aux études amont sur ce dossier. Selon elle, environ 10 % des personnels de l'AA seraient concernés par une évolution vers les hors catégories, situées essentiellement à la SIMMAD. Pour ce qui est du Siaé les employeurs sont en train de faire les comptes.

➤ **RIFSEEP :**

L'Armée de l'Air considère que de nombreuses difficultés résident dans la catégorisation des agents. L'expérience des Adjoints Administratifs montre que les propositions des employeurs ne sont pas suivies. Certains agents se sont vus classés en GR1 alors que l'Armée de l'Air en avait proposé d'autres. Mais s'agissant d'une disposition interministérielle, les employeurs n'ont pas vraiment de marge de manœuvre : la DGAFP avait sorti une liste de postes très restrictive et il fut impossible d'y déroger.

M^{me} Saintoyant, conseillère des personnels civils, explique que la catégorisation des ATMD s'annonce compliquée car certains détiennent des professions très spécifiques pourtant classées en groupe 2 au niveau interministériel. Le travail pour classer les TSEF en 3 groupes est en cours et est aussi particulièrement difficile.

Elle précise que pour un employeur il est naturellement intéressant de classer des postes au plus haut niveau afin de les rendre attractifs au recrutement. Alors que pour l'agent, un poste classé plus bas lui permet d'obtenir un ticket mobilité plus intéressant. M^{me} Lavie (DRHAA CPC/BPC) précise qu'en effet c'est plus intéressant de prendre une mobilité ascendante.

➤ **FERMETURE BA DIJON :**

Début 2015, 45 personnels demeuraient sans solution. Désormais, en dehors de 3 cas difficiles à gérer, il reste 18 personnes à reclasser et 18 ont trouvés une solution (4 IDV).

Force Ouvrière pose la question de la réalité de la création d'une école de gendarmerie sur le site. Le G^{al} Tafani répond que cette école répond à un besoin crucial pour la gendarmerie mais que rien n'est encore signé entre le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Défense pour la reprise du site. L'ouverture devrait toutefois avoir lieu au 1^{er} septembre 2016. La gendarmerie ne s'est toujours pas exprimée sur les professions qui pourraient être offertes aux personnels civils de la BA 102. Le G^{al} Tafani évoque des fonctions RHL.

➤ **BA ROMORANTIN :**

Le DRHAA effectuera une visite sur la base de Romorantin le 12 janvier prochain.

➤ **BA CREIL :**

Force ouvrière interroge le G^{al} Tafani sur l'avenir de cette base. Selon le G^{al} Tafani, cette base ne fermera pas. Ses effectifs devraient rester stables (à 800 personnes jusqu'en 2019) mais le plan de charge reste à consolider.

➤ **INDEMNITES DE BORD AIA CUERS :**

Force Ouvrière repose la question de cette indemnité. La question demeurera encore puisque la DRH MD attend toujours l'arbitrage de la Fonction Publique.

➤ **OUVERTURE DE POSTE HCC**

Le Siaé va entreprendre un travail sur les fiches de postes afin de mieux valoriser ceux-ci et permettre une meilleure éligibilité du service face à la DGA qui se taille la part du lion dans les créations de postes HCC.

Conclusion :

*De nombreux sujets abordés au cours de ce CTR Air qui, pour autant, ne lèvent que peu de doutes qui planent sur l'Armée de l'Air. Les recrutements à statut sont aujourd'hui un enjeu majeur pour la poursuite de la mission Air. Les annonces faites à l'emporte-pièce sous le coup de l'émotion n'apportent pas de réponse sur l'avenir des personnels civils et nous constatons d'ailleurs que personne dans nos interlocuteurs ne se risque à une quelconque projection. La situation du SIAé s'améliore, mais celle des bases aériennes demeure incertaine. **Force Ouvrière** continuera de mettre tout en œuvre pour que la place et le rôle des personnels civils soient reconnus à sa juste mesure et que la moindre déflation ne concerne pas que les effectifs opérationnels.*

Comment faire de l'opérationnel sans la communauté civile qui travaille au quotidien à sa réussite dans son soutien ?

Vos élus CTR AIR Force Ouvrière :

*Philippe Jobert (Délégué pour l'Armée de l'Air),
Jean-Noel Heitz (AIA Clermont),
Nadine Carré-Tea (AIA Bordeaux),
André Aimé (AIA Cuers). **Absent excusé.***

Paris, le 8 décembre 2015